

## Communiqué de presse

Juillet 2020

### PLAN DE RELANCE TOURISME

**#DestinationHautsdeSeine**

**Les élus du Département des Hauts-de-Seine ont approuvé un plan de relance pour contribuer au dynamisme touristique sur le territoire, ce lundi 6 juillet 2020 en commission permanente. L'arrêt brutal de l'activité a eu des conséquences lourdes pour ce secteur, et l'attractivité du territoire. Le Département souhaite apporter son soutien aux acteurs de la filière touristique afin de relancer la fréquentation sur le territoire.**

**Le plan de relance se déroulera en trois temps : une mise en avant du **slow tourisme dès cet été**, une **valorisation de l'offre de culture, et de loisirs à la rentrée 2020**, et des **actions en direction du tourisme d'affaires à la fin 2020**.**

Pour les professionnels de ce secteur, il est primordial de valoriser les offres du territoire et la mise en place de dispositifs avec des tarifs préférentiels ou la gratuité aux visiteurs afin de retrouver une situation touristique normale. Le Département met en place plusieurs dispositifs pour accompagner les acteurs de cette filière.

#### **Les différents dispositifs :**

**- Lancement d'un « Billet destination Hauts-de-Seine »**

En septembre, Un jeu concours, destiné aux habitants des Hauts-de-Seine, propose un carnet d'une valeur allant jusqu'à 100 euros valable chez les professionnels du tourisme partenaires du territoire. Ce carnet est valable jusqu'en juin 2021 dans différents sites culturels et touristiques, restaurants, hébergeurs. **Le Département investit 500 000 euros pour ce dispositif « Billet destination Hauts-de-Seine ».**

**- Des applications numériques pour développer le Slow Tourisme**

Le Département propose plusieurs applications numériques favorisant les randonnées et les visites culturelles. 3 applications indispensables : Géosculpture, Randonnées Hauts-de-Seine, Les arbres de l'Arboretum de la Vallée-aux-Loups, disponibles sur App store et Google Play gratuitement et intègre 3 parcours dans l'application Runnin'City. Elles permettent de se balader à vélo, à pied ou en courant tout en découvrant les trésors de la Vallée de la Culture. Ces applications valorisent l'offre touristique à travers des pistes cyclables, des parcours de randonnées, et des sites culturels et historiques du territoire.

**- Les parcours inspirants pour surprendre »**

« Des parcours inspirants » pour découvrir et être surpris par la destination Hauts-de-Seine/Yvelines sont concoctés par le Département et les offices de tourisme. Des idées de découvertes d'une journée ou de séjours, sur des thématiques incarnant l'ouest francilien, sont ainsi proposés aux visiteurs curieux : les bords de Seine, parcs et jardins remarquables, art de vivre à la française, architectures d'aujourd'hui et de demain...

*Les parcours seront consultables sur le site [www.tourisme92.fr](http://www.tourisme92.fr)*

- **Le Pass malin**

Le Pass Malin est le compagnon idéal des sorties dans l'ouest francilien, **offrant 15 % de réduction minimum** sur les entrées ou les billets de près de **60 sites et évènements partenaires yvelinois et alto séquanais**. Le dispositif permet de faire bénéficier de réductions dans la limite de 5 personnes maximum. Il est disponible dans tous les Offices de Tourisme des Hauts-de-Seine et des Yvelines et téléchargeable sur le site [www.passmalin.fr](http://www.passmalin.fr).

*La liste des sites partenaires est consultable sur le site [www.passmalin.fr](http://www.passmalin.fr).*

**Une campagne de communication sera déployée sur tout le territoire, incitant les Alto-séquanais, mais aussi les touristes, à découvrir la #DestinationHautsdeSeine.**



En parallèle de ce plan de relance tourisme, le Département a mis en place une aide de **10 M€** pour les petites entreprises. Cette aide sera également profitable aux PME du secteur touristique, qui répondent aux critères d'éligibilité. Les dossiers sont à **déposer sur la plateforme dédiée de la CCI 92 ou de la CMA 92**.

Par ailleurs, le Département des Hauts-de-Seine a voté ce 6 juillet en commission permanente une contribution de 2 M€ au titre de fonds de solidarité national piloté par le Région Ile-de-France, ciblant particulièrement les très petites entreprises, micro-entrepreneurs, professionnels libéraux et associations.

**Contact presse**

**Justine MAUCOTEL**

tél. : 01 47 29 32 32

courriel : [jmaucotel@hauts-de-seine.fr](mailto:jmaucotel@hauts-de-seine.fr)

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)